

[INTERNET]

Hyperassur mise sur la transparence

La transparence n'étant pas la chose la mieux partagée sur le Web, le site comparateur Hyperassur, lancé en 2007, en a fait un atout commercial pour se démarquer de ses concurrents. Les dirigeants du site ont ainsi rédigé une charte à destination des internautes afin d'expliquer ses principes de fonctionnement, fondés sur la clarté et l'indépendance (Tanguy Thévenet, cofondateur d'Hyperassur, détient une partie du capital aux côtés de Julien Chouard, de Christian Dutaret et de 11 actionnaires privés, tous étrangers au secteur)

« La charte détaille tous les engagements d'Hyperassur, comme l'information sur le nombre réel



d'offres comparées par type de produit, leur mise à jour régulière ou, encore, l'impartialité dans la

restitution des offres proposées par les assureurs et les courtiers. Il s'agit ainsi de répondre aux attentes des consommateurs, tout en réaffirmant la relation de confiance nouée avec les assureurs et courtiers intégrés à notre site », résume Tanguy Thévenet, directeur général d'Hyperassur.

Engagements communs

Cette charte, qui sera visible sur la page d'accueil du site, a vocation à être signée par les assureurs et courtiers intégrés qui le souhaitent. À ce jour, quatre (Direct assurance, IDMacif, Ineas et Autofirst) l'ont déjà signée.

Cette charte doit contribuer à atteindre les objectifs du site : déga-

ger 3,5 M€ de chiffre d'affaires à la fin de l'année. Aujourd'hui, le site enregistre 400 000 visites et génère 20 000 mises en relation chaque mois.

Continuité stratégique

Parallèlement, Hyperassur poursuit sa conquête de fournisseurs (le site en compte 8 en auto, 12 en santé, 11 en deux-roues et 5 en vie). D'ici à la fin du mois, deux nouveaux assureurs pourraient rejoindre le site qui, contrairement à certains de ses compétiteurs en voie de diversification (comme Kelassur qui se lance dans le B to B), entend poursuivre le développement de son modèle actuel.

■ CATHERINE DUFRÈNE